



**PRÉFÈTE
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Service de l'eau et des ressources naturelles

Tours, le 01 décembre 2022

**Synthèse des avis de la consultation du public sur
l'arrêté préfectoral relatif à la pêche fluviale
dans le département d'Indre-et-Loire
pour l'année 2023.**

1/ Contexte

La consultation du public s'est déroulée du 09 novembre 2022 au 29 novembre 2022.

2/ Observations

Elle n'a donné lieu à aucune observation.

3/ Prises en compte

Le projet d'arrêté n'a pas été modifié.